

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Band: 30 (2004)

Heft: 1

Artikel: Une analyse des relations entre les jeunes, leurs projets et le contexte local

Autor: Roques, Jean-Luc

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-815181>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une analyse des relations entre des jeunes, leurs projets et le contexte local

Jean-Luc Roques*

Dans le cadre de travaux sur l'expérience juvénile, je me suis orienté plus particulièrement vers une problématique qui traite du projet chez les jeunes. Le présent article s'inscrit dans cette démarche et propose, à partir d'études empiriques, de prendre le projet comme fil conducteur pour comprendre la manière dont des jeunes construisent leurs propres vécus dans leur espace quotidien.

Le projet a fait depuis quelques décennies une entrée remarquable, et est devenu une figure emblématique (Boutinet, 1992). Il est difficile de lire un journal, de parcourir un article, de regarder une émission sans qu'il soit fait référence à cette notion. Nous avons affaire à une véritable orgie de projets (Dubet, 1992). Cette inflation se retrouve nettement dans le champ de l'éducation. On va parler de projet d'établissement, de projet personnel de l'élève, de pédagogie du projet, de projet de formation. Un seul terme constitue toute l'explication. Mais va-t-on parler d'aspiration, de but ou d'objectif, va-t-on exprimer un effort, une croyance ou une idée, va-t-on faire référence à une intention, à un souci ou à une recherche de liberté ? Alors qui peut qualifier le projet ? Quand et comment se réalise-t-il ? On peut voir par là que si le mot semble rassurer, sa définition pose par contre quelques problèmes.

Lorsque je propose de parler des projets des jeunes, cela renvoie à la manière dont ceux-ci construisent leur propre vie. Dans la société moderne, les individus n'héritent pas essentiellement de leur position d'adulte. Certes, les ressources de la famille ou du milieu offrent plus ou moins d'opportunités, mais tous doivent travailler à obtenir une place. C'est en ce sens que le projet en tant que système de conduite est important et qu'il s'inscrit comme organisateur de l'expérience des jeunes. On le voit bien, la définition du projet s'éloigne d'une simple analogie à d'autres termes, mais reflète un système d'attitudes et de comportements à l'égard des différentes situations que rencontrent les jeunes. Mais alors comment évaluer ces conduites ? Pour aborder cette problématique la première partie présentera une analyse en termes de projet puis une approche méthodologique afin de repérer les diverses attitudes juvéniles.

Pour arriver à saisir les diverses facettes du projet, nombreux sont les facteurs qui ont été mis en évidence. Certaines recherches mettent l'accent sur l'influence du sexe, de l'âge, de la nationalité, de la profession et du niveau scolaire

* M. Jean-Luc Roques, docteur en Sociologie, chargé d'enseignement, chercheur à l'IRSA, Université Paul-Valéry Montpellier III, Route de Mende, 34199 Montpellier Cedex 5, Tél.: UFR V (33) 4.67.14.20.92, pealoque@wanadoo.

des parents. D'autres pointent les effets de l'établissement, de la classe, du maître ou du professeur. Mon approche, loin d'infirmier ces études, propose de porter son regard en direction du contexte local pour tenter d'expliquer et de comprendre les diverses conduites. Pour aborder cet axe j'ai plus particulièrement observé des jeunes qui sont par bien des points invisibles : les jeunes de petites villes. Tant les sociologues, par manque de vigilance méthodologique, que les médias, par manque d'intérêt, ne traitent que très peu de ceux-ci. C'est en comparant deux petites villes du sud de la France que l'on posera la question de savoir s'il existe un lien entre les projets et le contexte local. Dans l'affirmative, on se demandera quelle est la nature de ce lien. Ces questions seront débattues dans la seconde et la troisième partie.

Lorsqu'il est fait référence au contexte local, notamment dans l'espace étudié, les voix s'élèvent pour promouvoir son développement. Tout est défini en matière d'offres. Il semble alors admis que les individus et notamment les jeunes seront plus impliqués, plus engagés, plus en projet, s'il existe plus d'offres de formation, d'emploi, d'activité. Or, on se demandera s'il n'existe pas quelques dimensions imaginaires, au-delà des systèmes d'offres, qui peuvent aussi expliquer les conduites juvéniles ? Si leurs expériences sont situées et localisées, s'ils habitent un lieu particulier, ce lieu ne les habite-t-il pas (Guindani, Bassand, 1988 ; Amphoux, 1988) ? En cela, l'hypothèse émise sera de dire que le jeune est un acteur social, mais aussi un acteur social local. Il se construit dans un espace particulier dont il se ré-approprie la dynamique. Ce ne serait donc pas la même chose d'être jeune dans une ville ou dans une autre. Ces points feront l'objet de la quatrième et cinquième partie.

1 Une analyse des attitudes juvéniles en termes de projets

La principale idée développée, dans cet article, est de replacer l'acteur, non pas à la fin d'un processus, mais bien comme entité première. Ainsi, pour analyser les attitudes des jeunes, en termes de projets, nous ferons référence à la sociologie de l'action. C'est ainsi se placer du point de vue des jeunes eux-mêmes, c'est étudier leur rationalité et le sens qu'ils donnent à leurs expériences.

1.1 Le projet comme construction

Dans cette tradition, la thématique du projet y est depuis longtemps prégnante et a fait l'objet de nombreux travaux. Le projet a été, tout d'abord, une construction théorique. Elle permettait de saisir et de comprendre les niveaux de participation des acteurs (individuels ou collectifs). Par la suite cette problématique s'est inscrite dans l'analyse de trajectoires individuelles. Les approches successives se sont portées sur les rationalités individuelles, pour analyser les projets d'ouvriers issus

de milieu rural (Karpik, 1965), pour étudier des jeunes de grands ensembles (Dubet, 1973), pour décrire des individus en situation précaire (Géminel, 1988), ou pour approcher des élèves de lycées professionnels (Roques, 1989). Tous ces sociologues considèrent que l'individu est porteur de capacité d'initiative, au-delà des pressions qui pèsent sur lui. Le sujet est créateur de normes d'action. L'individu, acteur social, possède donc une certaine autonomie dans la définition des orientations normatives de son action.

Disons immédiatement que ces analyses se détachent des conceptions qui assimilent le projet à une simple poursuite d'objectif, construit de manière purement consciente et linéaire. Tout d'abord, le projet n'est pas identifiable à des désirs, des intentions, ou des idées d'avenir. En effet, actuellement il paraît difficile de penser cet avenir, du fait que les incertitudes sont importantes et que les comparaisons statistiques, sur les trente dernières années, montrent que la situation des jeunes s'est dégradée. Même si ceux-ci paraissent plus libres, ils se heurtent aux fluctuations du marché de l'emploi, et nombreux sont ceux qui dans la scolarisation de masse sont exclus. Ensuite, on ne peut considérer le projet comme un processus irréversible. Les jeunes changent, varient, oscillent et sont dotés d'antennes qui multiplient les sources de socialisation. Enfin, le projet n'est pas une orientation liée à des types de personnalité. Tous les jeunes font un travail sur eux-mêmes dans une sorte de labyrinthe social. Le projet n'est donc pas assimilable à un objectif qui serait conçu et élaboré et dont les stratégies seraient mises en oeuvre de manière délibérée (Guichard, 1995). Voltaire n'écrivait-il pas : « Le matin je fais des projets et le long du jour des sottises. »

Le projet sera défini comme un système d'attitudes et de comportements relatif à des situations particulières. L'hypothèse est qu'aux diverses conduites des jeunes correspondent des niveaux de projets qui s'inscrivent entre un pôle participatif et un pôle de retrait (Roques, 2002). Disons, avant tout, que cette dichotomie permet de construire notre objet. En effet, il existe des glissements, des variations, des fluctuations entre ces deux opposées (Roques, 2003a). Peu ont des attitudes qui s'inscrivent entièrement dans l'un ou l'autre pôle. Toutefois, c'est à partir de ces deux grandes tendances que l'on pourra circonscrire deux niveaux de projet. Lorsque l'individu est plutôt participatif, il sera défini comme étant en « projet » avec la situation considérée. Le projet est d'une nature particulière et est bien éloigné de la formule : « J'ai envie de » (Guichard, 1993). À l'opposé, si l'individu est plutôt en retrait à l'égard de la situation considérée, s'il ne se reconnaît pas ou peu dans celle-ci, il sera en « anti-projet ». Il paraît préférable d'utiliser cette appellation « anti » car elle tend à signifier l'action à l'égard d'une situation, plutôt qu'une terminologie centrée sur l'absence de projet ou le projet d'attente. Le retrait n'est pas assimilable à une activité subie. Il correspond à un degré de participation faible.

Ce retour de l'acteur, ce retour à une tradition de liberté, admet que celui-ci possède certaines capacités d'initiative. Il existe, certes, de nombreuses contraintes qui influencent les jeunes (statutaires, institutionnelles, organisationnelles, communautaires ...). Elles pèsent, effectivement, sur les conduites. Mais au-delà des faisceaux de contraintes, il subsiste des possibilités de jeu. L'individu peut être considéré comme un créateur, comme un producteur. Ne parle-t-on pas du « métier d'élève » ? S'il est socialisé, le jeune peut être appréhendé comme un individu singulier. En cela, il devient porteur de sens. Il possède des capacités, pour agir, pour faire, pour dire.

On peut voir que cette orientation théorique s'oppose, en outre, à celles qui admettent que les individus sont totalement déterminés, manipulés par des pulsions qui les dépasseraient ou par leurs inconscients qui les dirigeraient, conditionnés par leurs habitus où l'on ne constaterait qu'une intériorisation de l'extériorité. Ainsi, pour notre part l'individu ne devient pas acteur, il est acteur car il dispose de capacité d'action. Qu'il se situe en haut ou en bas d'une échelle de participation, qu'il soit ou se sente exclu, il dispose de la liberté d'agir. Même un jeune qui est en « retrait » est un acteur. C'est pour cela que les jeunes qui sont « en projet » ou ceux qui sont « en anti-projet », sont porteurs d'action et créateur de leur propre expérience.

1.2 Trois situations particulières

Les deux niveaux de projet sont relatifs et prennent sens à propos de situations particulières. On admettra que les jeunes sont à l'entrecroisement de trois d'entre elles : scolaire, professionnelle et de « vie ».

La première situation que rencontre les jeunes est l'école. Ils sont d'ailleurs pour la plupart d'entre eux scolarisés. Cette logique scolaire comporte trois aspects qui peuvent retenir l'attention. Les jeunes dans le dédale des filières et des paliers d'orientation sont dans l'obligation de faire des choix. Ceux-ci peuvent être en liaison ou en déliaison avec les visées parentales. De plus, ils vivent au quotidien une expérience scolaire qui se déroule dans le cadre de l'établissement, avec des horaires ou des salles déterminés. Mais ils vont aussi construire certaines images, parfois décalées, ou provenant de seconde main, de leurs futures filières scolaires.

La deuxième est une situation professionnelle. L'obligation scolaire est en France fixée à 16 ans. Les jeunes, à partir de cet âge, peuvent envisager de chercher un emploi. Généralement, si les jeunes sont élèves ou étudiants, cela n'empêche que derrière la logique scolaire se trame déjà des aspirations professionnelles. D'ailleurs, qui n'a jamais entendu la question fatidique : « Qu'est-ce que tu veux faire comme métier ? » Si le plus souvent la réponse est : « Je ne sais pas » ou « On verra », le travail est loin d'avoir perdu sa valeur centrale. Comme pour la situation scolaire, les individus vont envisager certaines orientations professionnelles

qui sont conformes ou non aux attentes de leurs parents. Certains, de plus, vont avoir des expériences et des opportunités de travail soit pour financer leurs études, soit pour payer leurs loisirs. Enfin, ils ont des représentations des métiers, souvent, il est vrai, en décalage avec la réalité.

La troisième est une situation de vie. En France, à partir de 18 ans, les jeunes ont leur majorité légale. Ils peuvent quitter le domicile familial et fonder leur propre famille. Ensuite, ils peuvent légalement voter, et c'est à partir de cet âge que peut se concrétiser une série de passages à l'acte par lesquels se marque l'entrée officielle en politique. Enfin, c'est le moment où ils peuvent passer leur permis de conduire et avoir un véhicule, symbolisant leur capacité d'autonomie de déplacement. Mais même les jeunes qui n'ont pas encore atteint l'âge de la majorité vivent des expériences quotidiennes. Certaines activités proposées favorisent l'accès aux activités publiques. D'autres leur permettent de rester dans une sphère plus intime. Mais tous vont tenter de valoriser certains aspects de cette vie quotidienne.

L'expérience juvénile est donc à l'entrecroisement de trois situations. Pour chacune d'elles on peut postuler qu'il existe une similitude partielle dans la construction des attitudes et des comportements. Les jeunes sont conduits à prendre des positions (Dubar, 2000) au regard de leurs familles, de leurs divers cadres d'expériences et construisent leurs propres systèmes de représentations. On voit bien que ces conduites ne renvoient plus seulement à des objectifs finalisés, mais rendent compte d'un ensemble de positionnements. Le projet pris dans cette orientation analytique renvoie à un ensemble d'attitudes et de comportements. Les jeunes seront dès lors soit plutôt participatifs (en projet), soit plutôt en retrait (en anti-projet) à l'égard des diverses situations.

1.3 Un système d'attitudes

Afin d'analyser les attitudes et les comportements des jeunes, c'est-à-dire leurs niveaux de projet, un questionnaire a été construit. Trois dimensions ont été prises en compte : le positionnement supposé à l'égard de sa propre socialisation, les expériences, les représentations. À la première dimension était affecté un indicateur, à la seconde cinq indicateurs et à la dernière deux indicateurs. Huit indicateurs permettaient de mesurer les diverses conduites des jeunes pour chaque situation. Enfin, à chacun des items correspondait une seule question. Il y avait ainsi huit questions pour les attitudes scolaires, huit questions pour les attitudes professionnelles et huit questions pour les attitudes de « vie ».

Pour les attitudes à l'égard de la scolarité, l'indicateur 1 portait sur le degré d'autonomie supposé des jeunes par rapport à leur famille pour ce qui est de leur choix d'orientation scolaire (degré d'autonomie des choix scolaires). Les indicateurs 2, 3, 4, 5, 6 mesuraient les expériences scolaires vécues (satisfaction à l'égard de l'établissement scolaire, satisfaction à l'égard de la scolarité, satisfaction à l'égard

de l'orientation, sens de la réussite scolaire, type d'apprentissage à l'école). Les indicateurs 7, 8 figuraient les images et les représentations des filières (durée des études envisagées ou réalisées, choix à court terme). Pour prendre un exemple, la question construite à partir de l'indicateur 5 était : Qu'est-ce que pour vous la réussite scolaire ?

Pour les attitudes à l'égard du travail, l'indicateur 1 renvoyait au degré d'autonomie supposé des jeunes par rapport à leur famille pour ce qui est de leur choix d'orientation professionnelle (degré d'autonomie à l'égard du choix de métier). Les indicateurs 2, 3, 4, 5, 6 mesuraient les expériences professionnelles vécues (degré de jugement à l'égard du milieu du travail, type d'expérience au travail, degré de satisfaction à l'égard de l'orientation professionnelle, sens de la réussite professionnelle, attitude à l'égard du travail). Les indicateurs 7, 8 figuraient les images et les représentations professionnelles (type de carrière professionnelle souhaitée, choix professionnel envisagé ou désiré). Pour citer encore un exemple, la question construite à partir de l'indicateur 2 était : Quel jugement portez-vous sur le milieu du travail ?

Pour les attitudes à l'égard de la vie, l'indicateur 1 portait sur le degré d'autonomie supposé des jeunes par rapport à leur famille pour ce qui est de leur choix de vie quotidienne (autonomie des modes de vie). Les indicateurs 2, 3, 4, 5, 6 mesuraient les expériences de vie quotidiennes (jugement à l'égard de la vie quotidienne, type d'expérience de vie, satisfaction à l'égard de la vie quotidienne, sens de la réussite sociale, attitude à l'égard de la « vie »). Les indicateurs 7, 8 figuraient les images et les représentations de vie (degré de perception de l'activité publique et privée, choix de vie envisagée). Pour citer un dernier exemple, la question construite à partir de l'indicateur 1 était : Avez-vous la possibilité de décider de votre vie de tous les jours ?

1.4 Projet et anti-projet

La classification pose certes un problème méthodologique. C'est en tenant compte de celui-ci que nous pouvons proposer de catégoriser les attitudes juvéniles, avec d'une part ceux qui sont plutôt participatifs et qui sont en projet, et d'autre part ceux qui sont plutôt en retrait et qui sont en anti-projet. Le terme « plutôt » représente une tendance générale et en aucun cas une certitude dans la construction de cet indice. Huit questions portaient sur les attitudes scolaires, huit sur les attitudes professionnelles et huit sur les attitudes de « vie ». Nous avons donc 24 questions relatives aux attitudes juvéniles qui constituaient le questionnaire. Chacune d'elles était conçue globalement de la même façon. Nous avons proposé quatre types de réponses où un seul choix était possible. Elles comportaient 2 réponses connotant la participation (codées 1 ou 2) et 2 réponses évoquant le retrait (codées 3 ou 4). Reprenons nos trois exemples de question.

Qu'est-ce que pour vous la réussite scolaire ?

Codé 1 : Etre heureux dans ses études.

Codé 2 : Continuer des études en faisant des reproches à l'égard de l'école.

Codé 3 : Rester à l'école en attendant.

Codé 4 : On peut réussir sans faire des études.

Quel jugement portez-vous sur le milieu du travail ?

Codé 1 : C'est un milieu dans lequel on se sent utile.

Codé 2 : C'est un milieu important, mais il ne faut pas se laisser faire.

Codé 3 : Aucune idée, j'attends.

Codé 4 : Le monde du travail c'est l'esclavage.

Avez-vous la possibilité de décider de votre vie de tous les jours ?

Codé 1 : Oui c'est moi qui choisis.

Codé 2 : Oui mais il y a beaucoup de choses qui m'énervent.

Codé 3 : Je fais en général ce qu'on me dit de faire.

Codé 4 : Non il y a toujours quelqu'un derrière moi.

L'objectif étant de construire un indice de participation, sur les 8 réponses (correspondantes à chaque situation), lorsqu'il y avait au moins 5 réponses codées 1 ou 2, le sujet était considéré comme étant plutôt « en projet ». Inversement, s'il y avait au moins 5 réponses codées 3 ou 4 le sujet était plutôt en « anti-projet ». C'est à partir de ces deux niveaux de projet, que l'on pouvait analyser la dynamique des attitudes et des comportements juvéniles.¹

2 Une jeunesse invisible

C'est une certaine irritation qui est à l'origine de ces recherches. En effet, lorsqu'on aborde cette catégorie d'âge, c'est « La jeunesse » et plus particulièrement « La jeunesse » des grands ensembles qui est traitée. Sauf rares exceptions, la sociologie s'est désintéressée des jeunes qui vivent dans de petites villes. Les médias ne sont pas en reste dans cette occultation. Nombre d'informations sur les grandes villes et les banlieues parlent des jeunes et des problèmes liés aux jeunes. À l'opposé, la petite ville n'est assimilée qu'à l'image bucolique des personnes âgées ou à l'artisanat local. Dans un cas, il n'y a que des jeunes. Dans l'autre cas, ils n'existent

1 Un cas particulier qui est évacué dans cet article est celui d'une valence équilibrée entre les réponses participatives et de retrait. En effet, quand il y avait 4 réponses codées 1 ou 2, et 4 réponses codées 3 ou 4, le sujet était plutôt en projet médian (Roques, 2004). Le nombre étant marginal nous n'en tiendrons pas compte ici.

pas. C'est oublier qu'en France ou dans la plupart des pays européens les petites villes sont bien présentes et à l'intérieur, il y a aussi des jeunes.

2.1 Des jeunes de petites villes

Une petite ville est un espace urbain dont le nombre d'habitants est compris entre 5'000 et 20'000 (Laborie, Renard, 1997), même si ces seuils peuvent engendrer quelques problèmes (Ledrut, 1973 ; Kayser, 1990). Il existe dans les petites villes, malgré parfois un certain isolement, une évolution des comportements. Les moyens de communication se sont multipliés, les flux migratoires se développent. Les personnes qui viennent s'y installer, afin de trouver un autre cadre de vie sont nombreuses. Cette première constatation indique qu'il est nécessaire d'éviter certains stéréotypes. Il serait par trop simpliste de voir ici un microcosme totalement replié, refermé sur lui-même. Toutefois, malgré certaines transformations, ces petites villes ne gardent-elles pas certaines spécificités ? On peut le voir, par exemple, dans les diverses offres d'activités, d'emplois, de filières scolaires qui sont bien plus modestes que celles des grands ensembles. Mais au-delà de cette face en négatif et de cette image du manque, n'existe-t-il pas en ces lieux des consciences communautaires, des images spécifiques qui les englobent ? N'avons-nous pas le maintien d'une identité collective particulière, liée à la densité faible, dans chaque petite ville ?

Traditionnellement, les jeunes dans ces milieux géographiques avaient une place importante. Par le biais d'interventions ritualisées (Galland, 1991), ils disposaient d'un certain contrôle social. Ainsi, les charivaris avaient une place prépondérante dans les coutumes locales. Si quelques résidus de ces activités existent encore et permettent aux jeunes de libérer quelques énergies qui ne doivent rien « aux joyeux drilles » des siècles passés, ces rituels ont disparu. Mais alors quelles peuvent être les spécificités des jeunes de petites villes ?

Nous pouvons dire immédiatement que ce ne sont pas les jeunes de la « galère » qui se caractérisent par la rage. Ceux que nous avons rencontrés sont parfois « énervés ». Nous n'avons ni des phénomènes de bandes très organisées, ni une forte délinquance. Il existe quelques clivages, des petits clans se construisent et se déconstruisent au rythme des semaines. Mais les jeunes des petites villes ont-ils tous les mêmes activités, les mêmes préoccupations, les mêmes motivations ? Qu'est-ce qui peut relier des vécus comme celui de ce jeune garçon qui disait que, dès la sortie du collège, il allait au boulodrome voir jouer à la pétanque et se définissait comme un « garçon papé », celui de cette jeune fille marocaine installée depuis deux ans et qui lorsqu'elle met son voile constate « on me regarde de travers », celui de cette autre jeune fille qui affirmait que partir après le bac serait un déchirement et disait « ça m'effraie », ou enfin celui de ce garçon qui s'ennuyait un peu et voulait faire boulanger pour partir au USA car affirmait-il : « Ça marche mieux qu'ici. » Ces quelques phrases montrent que ces jeunes ne vivent

pas cet espace de la même façon. Par contre, tous se réfèrent à celui-ci. S'ils ne sont pas « urbains » au sens strict, ils ne sont pas non plus « ruraux ». Ils semblent vivre dans un espace intermédiaire. Mais alors quelle place accordent-ils à l'école ? Leur permet-elle simplement d'obtenir des diplômes, ou d'accéder aux portes de la grande ville ? Quel rang accordent-ils au travail, lorsque l'on sait que le marché de l'emploi est bien précaire dans ces petites villes ? Comment vivent-ils la sphère publique quand on constate qu'elle est fortement noyautée par les adultes ?

2.2 Deux constats

À l'issue d'une étude demandée par la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale sur la santé et les jeunes dans le Gard Rhodanien, certaines différences liées au contexte avaient été mises en évidence. Quatre petites villes avaient été comparées. Dans la première commune, les rapports familiaux étaient considérés comme satisfaisants. Les jeunes désiraient avoir des informations sur la santé et étaient prêts à participer à des actions collectives de sensibilisation. Toutefois, il existait une rancœur locale plus importante qu'ailleurs. Dans deux autres villes, les conduites semblaient quelque peu similaires. Les relations familiales étaient perçues comme bonnes. Les préoccupations liées à la santé paraissaient plus sensibles. S'il se dégageait un espoir fort pour l'avenir, les jeunes de ces deux communes ne se sentaient pas bien dans leur peau et consommaient plus de toxiques. Dans la dernière commune, les jeunes se sentaient plus seuls que dans les autres villes. Les relations familiales y étaient les plus conflictuelles. Ils ne désiraient que peu d'informations et s'investissaient moins dans leur santé. Tout cela accompagnait des difficultés de projection extrêmement sensibles. Les attitudes des jeunes des villes étudiées étaient différentes. On pouvait dégager trois types d'attitudes, ce qui nous a fait dire à l'époque : « Il semble exister une spécificité des attitudes dans les communes, un désir d'implication bloqué dans la première, une activité contradictoire dans les deux suivantes, une action de retrait dans la dernière » (Berger, Fosse, Roques, 1992).

Une autre étude qui portait sur les représentations dans une petite ville (Berger, Roques, 1994) montre en quoi les jeunes ne sont pas insensibles aux lieux et à l'espace dans lesquels ils vivent. Une légende racontait que les individus qui marchaient sur « La pierre bleue » s'installaient en ces lieux. Trois séries d'explication ont été proposées. La première venait d'une personne de soixante ans. Pour elle, la pierre bleue était placée entre deux colonnes. La seconde était donnée par des individus, d'une quarantaine d'années. La pierre était située sous un porche. La dernière venait de jeunes d'environ 20 ans. Ici, la pierre bleue n'avait plus de localisation précise, mais le facteur d'enracinement restait le même. On voit par-là l'influence de l'imaginaire et de la symbolique des lieux sur les attitudes. Ces espaces sont des lieux communs. Une histoire peut surgir de l'oubli et être brico-

lée dans une nouvelle quête de sens (Remy, 1998). Les jeunes des petites villes ne paraissaient pas insensibles aux imaginaires. Ils tendaient à se les ré-approprier.

Au-delà du problème social lié à la santé des jeunes qui montrait que toute activité de sensibilisation doit tenir compte des différences locales, un problème sociologique émergeait. Il renvoyait à ce lien étroit entre le lieu et les attitudes des individus. Par-delà l'exemple d'une légende particulière, la dimension spatiale jouait un rôle non négligeable dans les conduites. Ainsi, dans un monde où l'on va parler de globalisation, de mondialisation, ne subsistait-il pas des éléments locaux d'une portée incontestable ? Enfin, lorsque l'on parle de civilisation des jeunes, ne va-t-on pas trop vite en besogne ? Des relations entre les attitudes liées à la santé et à la commune, entre imaginaire et enracinement une autre question émergeait : existait-t-il des effets du contexte local sur d'autres types d'attitudes et de comportements ?

2.3 Une analyse comparative

Pour comprendre ces divers faits et les introduire dans la problématique qui porte sur les projets, nous avons choisi d'étudier plus particulièrement deux communes, du département du Gard, qui faisaient partie de l'étude précédemment citée : Uzès et Bagnols-sur-Cèze (Roques, 2003).

Ces deux petites villes, l'une située au centre et l'autre à l'est du département, ne sont séparées que d'une trentaine de kilomètres. Elles ont subi des transformations concomitantes. Uzès est, dans les années 1960, dans un état de décrépitude et de dangerosité. Plusieurs bâtiments s'effondrent faisant des victimes. La loi Malraux du 4 août 1962 permet alors à cette cité de devenir une des villes les plus protégée de France. L'activité du tourisme s'y implanta fortement. Bagnols-sur-Cèze, à la même période, devient une ville industrielle, avec l'implantation à proximité de la première centrale atomique de France.

Tableau 1 : Taux par catégorie d'âge et par commune

	0-19 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	+ de 75 ans
Bagnols-sur-Cèze	26,2 %	30,5 %	24,2 %	12,5 %	6,4 %
Uzès	24,5 %	26,6 %	23,9 %	16,2 %	8,6 %

Au début des années 2000, la ville d'Uzès était composée d'environ 8.000 habitants et celle de Bagnols-sur-Cèze de 18.000 personnes. Si la population de la première est moins importante, la répartition des âges est à peu près similaire (tableau 1). Lorsqu'on cumule les deux catégories extrêmes, les écarts sont respectivement de 5,6 points pour les plus jeunes en faveur de Bagnols-sur-Cèze et de 5,9 points pour les plus âgés en faveur d'Uzès. Si la population de la première

apparaît comme un peu plus jeune, on ne pourra pas parler, dans un cas de ville de jeunes et dans l'autre de cité de vieux. Une autre ressemblance concerne l'évolution des catégories professionnelles. Dans les deux communes, on constate une chute des agriculteurs et des ouvriers, et une augmentation des employés, des cadres et surtout des retraités.

Dans les deux cas, ces communes ont subi des changements récents. S'il existe quelques similitudes, leur histoire est pourtant dissemblable et leur économie différente. La question est de savoir, maintenant, si les projets des jeunes sont en rapport avec ces contextes.

3 Les influences du contexte local

L'étude portait sur une population totale de 1736 jeunes de 15 à 19 ans : 1204 pour Bagnols-sur-Cèze et 532 pour Uzès. Un échantillon représentatif a été construit, pour chacune des communes, à partir de 3 variables : le sexe, l'âge et le statut (collégien, lycéen, étudiant, en emploi, au chômage). Il comportait 405 jeunes de Bagnols-sur-Cèze et 328 d'Uzès, soit 733 individus à qui le questionnaire a été proposé. Avant d'aller plus loin, il est à noter que les caractéristiques de nos populations sont peu différentes. Elles sont peu divergentes en ce qui concerne la profession des deux parents et l'année d'installation dans la commune. Cette précision faite, il semblait possible d'éviter certains biais d'interprétation.

3.1 Des attitudes différenciées

Le tableau 2 met en évidence les taux de jeunes qui ont une attitude plutôt participative et sont donc en « projet », pour chacune des situations et cela par commune. Si l'on s'intéresse au degré de participation par situation, on peut repérer trois éléments. Le premier met en évidence que la scolarité est fortement valorisée. Le second montre qu'il existe des doutes sur la sphère professionnelle. Avec le dernier, on constate qu'il y a une partition de notre population. Mais que révèle la dynamique des attitudes ?

Tableau 2 : Taux de participation par situation et par commune

	Bagnols-sur-Cèze	Uzès
Participation scolaire	76 %	57 %
Participation professionnelle	53 %	39 %
Participation de « vie »	52 %	49 %

Dans la situation scolaire, les jeunes en « projet » présentent une véritable autonomie dans leur choix d'orientation. Ils ont un fort degré de satisfaction à l'égard de leur établissement scolaire, de la scolarité, ainsi que de leur orientation scolaire. Pour eux, la réussite passe surtout par l'école, car ils ont le sentiment d'apprendre. Enfin, ils désirent rester à l'école et continuer des études. Les jeunes en « anti-projet » ont une faible autonomie dans leur choix d'orientation. Certains ne sont pas satisfaits de l'établissement. D'autres paraissent plus fatalistes. Ils sont insatisfaits de la scolarité même si certains veulent continuer leurs études. Pour une partie d'entre eux, la réussite ne passe pas par l'école. Pour les autres, ils restent à l'école pour faire quelque chose. L'apprentissage scolaire n'a que peu de sens.

Dans la situation professionnelle, les jeunes en « projet » semblent fortement autonomes dans leur choix d'orientation professionnelle. Pour eux, le milieu de travail est valorisé. Ils ont souvent une expérience de travail et sont satisfaits de leur orientation professionnelle. Le travail est un élément de réussite, car ils notent qu'il est nécessaire et important. Ils envisagent une carrière en entreprise. Enfin, ils restent réalistes quant à leur futur métier. Les jeunes en « anti-projet » ne sont pas autonomes dans leurs choix. Ils n'ont que peu d'idées sur le milieu du travail, ou le considèrent comme un lieu d'esclavage. Ils ont peu d'expérience de travail. Si pour certains il est nécessaire d'attendre une opportunité, pour d'autres la réussite se situe ailleurs. Globalement, leur vision du travail est instrumentale, car un emploi n'est fait que pour gagner de l'argent. Leur carrière n'est en rien déterminée et leur choix professionnel reste opaque.

Dans la situation de vie, les jeunes en « projet » sont autonomes dans leur vie quotidienne. La vie ne se résume pas à une attitude purement personnelle. Elle passe par une valorisation des expériences publiques et privées. La réussite, dans la vie, s'est être heureux mais aussi respecter autrui. Les activités envisagées s'inscrivent dans une participation publique. Face à l'avenir, ils adoptent des perspectives très conformistes. Les jeunes en « anti-projet » sont moins autonomes. La vie est essentiellement auto-centrée. Ils sont le plus souvent seuls et paraissent plus énervés que les autres. La réussite est une défense personnelle. Enfin, s'ils ont quelques difficultés à envisager leur avenir, ils désirent avant tout vivre au jour le jour.

On constate ici qu'il existe bien une différence dans les attitudes, entre les jeunes qui sont « en projet » et ceux qui sont « en anti-projet ». Or, lorsqu'on tient compte du lieu d'habitation comme variable test entre attitudes et variables explicatives, il apparaît bien des disparités. Si l'on compare les deux communes, les taux de participation sont tous supérieurs dans la commune de Bagnols-sur-Cèze. Pour affiner ces données, il est nécessaire de présenter trois exemples de croisements significatifs de variables.

Le premier exemple est le sexe (tableau 3). Si les filles sont plus participatives que leurs homologues garçons, on peut remarquer que la commune a un effet, non négligeable, sur les attitudes. Dans la première ville, il y a une égalisation des

conduites et le sexe n'a plus aucun effet. Par contre, il existe une amplification de l'écart entre les deux sexes dans la seconde commune. Les garçons sont, dans cette ville, moins participatifs, mais aussi plus souvent en retrait de la sphère scolaire.

Tableau 3 : Taux de participation scolaire par sexe et par commune

	Masculin	Féminin
Bagnols / Cèze	76 %	76 %
Uzès	48 %	65 %
Total	63 %	71 %

Un second exemple renvoie au temps d'installation dans la commune de résidence (tableau 4). Globalement, plus les jeunes sont installés depuis longtemps et plus ils sont participatifs à l'égard de la scolarité. Dans la première commune, le taux de participation est fort à partir de 1 an, mais le constat précédent reste valable. Par contre, dans la seconde commune, la participation scolaire ne devient positive que pour ceux qui sont là depuis longtemps. Si les racines locales jouent pour les deux communes, ce n'est qu'à partir d'un nombre élevé d'années que les jeunes d'Uzès sont participatifs.

Tableau 4 : Taux de participation scolaire par durée d'installation et par commune

	- de 1 an	1-5 ans	6-10 ans	+ de 10 ans
Bagnols-sur-Cèze	66 %	84 %	69 %	77 %
Uzès	43 %	46 %	46 %	68 %
Total	52 %	64 %	58 %	74 %

Un troisième exemple porte sur la nationalité (tableau 5). Les jeunes de nationalité française apparaissent relativement plus souvent en projet avec l'école que leurs homologues de nationalité étrangère. Par contre, la comparaison entre nos deux communes met en évidence des écarts très importants. Dans la première ville, les jeunes de nationalité française sont plus participatifs. Dans la seconde, l'écart est non seulement amplifié, mais il est aussi inversé. Il doit exister entre ces deux communes des éléments liés à la nationalité qui entrent en jeu, alors que ce sont globalement les mêmes nationalités.

Tableau 5 : Taux de participation scolaire par nationalité et commune

	Français	Autres
Bagnols / Cèze	78 %	55 %
Uzès	57 %	84 %
Total	69 %	61 %

Afin d'éviter tout biais, nous avons mis en correspondance toutes les variables individuelles (sexe, âge, nationalité, situation...), les types de projets et les communes. Il s'avère, et nous n'entrerons pas ici dans ces calculs, que ces variables ont certaines influences. Or, cela n'entraîne en rien une détermination absolue. Par contre, ce qui est remarquable, c'est l'effet du local (Roques, 2003b). Dans une ville, les écarts sont modérés voire s'effacent (sauf pour le cas particulier de la nationalité), dans l'autre ils s'amplifient nettement. Ce point est valide pour l'ensemble des liaisons que nous avons réalisé (Roques, 2004).

4 Deux hypothèses interprétatives

Afin d'interpréter ces différences, deux hypothèses seront proposées. L'une s'intéresse aux offres locales. L'autre part des images véhiculées localement.

4.1 Un système d'offres divergent

La première orientation s'intéresse aux offres qui sont présentes dans ces petites villes. L'hypothèse est la suivante. Les jeunes intégreraient les possibilités de formation et d'emploi local. Ils détermineraient leur divers cursus en conséquence (Duru-Bellat, Henriot Van Zanten, 1992). Ils tiendraient compte non de repères qui n'ont plus cours, mais de la réalité objective. En cela, le degré de participation serait attaché aux diverses offres scolaires, professionnelles et d'activités diverses. Pour aborder cet axe, nous avons utilisé des données provenant de la comptabilité locale. Les sources sont celles de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes, de l'Agence Nationale pour l'Emploi, et de l'Inspection académique du Gard.

À Uzès, il existe deux collèges et trois lycées. Le lycée C. Gide offre un type de formation générale alors que le lycée Guynemer propose un enseignement professionnel aux métiers d'art. Il faut ajouter le Grand Mas qui a des classes agricoles. Le problème est donc de savoir où vont les élèves après le collège et le secondaire, si leurs vœux ne correspondent pas aux filières proposées localement. Le nombre de formations est donc assez limité. En outre, cette ville ne possède que peu d'entreprises. C'est aujourd'hui une ville touristique avec une forte popu-

lation migratoire pendant les périodes estivales. En l'absence de toute industrialisation, et relativement loin des centres décisionnaires, c'est autour des institutions culturelles que s'est repliée cette ville (Roncayolo, 1997). Ici, le nombre d'actifs ayant un emploi reste relativement stable alors que le taux de chômage progresse. Enfin, la commune dispose de peu de services administratifs et d'une centaine d'associations. Outre le marché du samedi matin qui donne un rythme à l'ambiance locale, certaines périodes de l'année amènent de nombreux touristes. La ville a toujours été considérée comme une ville d'art et désire valoriser ce patrimoine littéraire et artistique.

À Bagnols-sur-Cèze, il existe trois collèges et quatre lycées. Le lycée G. Philipe propose des filières classiques. Le lycée des Eyrieux a des sections technologiques. On trouve des classes professionnelles au lycée professionnel des Eyrieux et au lycée professionnel Sainte-Marie. Quelques centres proposent des formations dans le cadre de contrat en alternance. Il existe une palette importante de filières. Elles permettent aux jeunes de réaliser sur place des études plus longues. De plus, cette ville a profité de l'implantation de la première usine atomique et va voir son destin lié à cette infrastructure industrielle. Le site de Marcoule est une source d'emploi très importante. Toutefois, ce bassin est aujourd'hui confronté à des problèmes structurels d'aménagement du territoire, d'activités économiques menacées, et d'adéquation emploi-formation. Enfin, cette ville concentre l'essentiel des services, car cette petite région ne dispose pas de véritable métropole. Le marché, moment fort à Uzès, est ici centré sur la population locale. Ici les activités importantes sont « L'Afrique à Bagnols », ainsi que « Bagnols Blues ». La première finance des projets de développement. La seconde permet d'ouvrir les portes à des populations très hétéroclites.

4.2 Contexte et rationalité

On constate des différences nettes entre les deux communes. La quantité des offres est divergente. De plus, il existe certaines similitudes entre ces données et les attitudes des jeunes. Ceux-ci intégreraient bien dans leurs projets les possibilités qu'offre le local. Ils détermineraient leur parcours à partir de celles-ci. Ils se comporteraient essentiellement en calculateur, s'investissant là où ils peuvent. Le degré de participation serait donc lié aux diverses offres, scolaire, professionnelle et d'activités diverses. Les niveaux de projets seraient liés mécaniquement aux panels des offres proposées.

Toutefois, on peut légitimement se poser la question de savoir si les jeunes ont toutes les informations nécessaires pour effectuer ce choix. Pour vérifier cela nous avons réalisé récemment des entretiens semi-directifs (15 dans chaque ville) dans les deux communes. Dans la première ville, seuls 3 jeunes connaissent le nom des établissements scolaires, les types d'emplois qui peuvent exister et les

types d'activités possibles. Dans la seconde commune, les établissements scolaires sont bien repérés, les offres d'emplois sont circonscrites et les activités sont connues. Mais si la connaissance des offres est différente, les sources d'informations sont aussi distinctes. À Uzès ce sont surtout les parents ou les amis de ceux-ci, la lignée (sœur, frères, cousin), qui donnent les informations. À Bagnols-sur-Cèze, ce sont des systèmes institués, comme la Mission locale d'insertion, le Centre d'information et d'orientation ou des associations qui sont sous l'influence de Marcoules, qui offrent ces données. D'un côté, c'est une communauté qui diffuse les données, de l'autre c'est un réseau.

Il est utile de moduler l'interprétation qui porte sur l'effet direct des offres. Les jeunes n'ont pas tous une image très nette de leur formation, du monde des métiers et des activités proposées. Le contexte local joue un rôle important dans la diffusion de ces informations, tant sur la quantité que sur les sources. Si l'on peut admettre qu'il existe des correspondances entre les offres locales et les diverses rationalités des jeunes, il paraît nécessaire de tester une autre hypothèse.

4.3 Des images distinctes

Cette seconde hypothèse est moins classique. Elle s'attache aux images spécifiques (de l'école, du travail et de la sphère publique) qui peuvent être véhiculées localement. Par-delà les éléments objectifs, ces villes se chargeraient de dimensions socioculturelles spécifiques, possèderaient des psychés collectives (Ledrut, 1973), qui affecteraient les conduites juvéniles. Ainsi, la mémoire collective (Halbwachs, 1997) déborderait les individus et les engloberait dans un univers quelque peu fantasmatique. Pour vérifier cette idée, nous avons interrogé, ce que l'on pourrait englober sous l'appellation d'historiographie locale : textes d'historiens et de géographes locaux, articles de presse divers et archives des communes.

À Uzès, dès 1605, l'Académie locale eut le droit de délivrer des diplômes aux bacheliers. Le lycée classique a été créé en 1837. Si son existence a été menacée en 1974 par des mesures administratives, l'action d'un Comité de Défense aboutit pourtant à son maintien. L'enjeu qu'a suscité cette mobilisation est encore bien vivace. De son côté, le lycée professionnel a choisi de changer d'appellation. Il est devenu dans les années 1990 : « Lycée des métiers d'Art. » De plus, pendant longtemps, l'industrie des draps et des étoffes est florissante. La fabrication de la soie fut une source de revenus importante. Mais, l'industrie s'est progressivement effondrée. Aujourd'hui, le tourisme a pris la relève, et en 2002, plus de 120.000 personnes sont venues à l'office du tourisme. On ne peut que constater l'importance de ce secteur qui reste toutefois saisonnier. Cette cité a une longue histoire et un passé bien présent. Pendant quelques siècles, l'évêché est le plus grand du Languedoc, mais dès 1540, la majorité des habitants d'Uzès devint protestante. Un siècle plus tard, le duc d'Uzès devient premier duc et pair de France. La ville s'enorgueillit de cela en proposant dans ses dépliants touristiques : « Uzès, premier

duché de France. » Dans ce petit espace, plusieurs sites imposent leur histoire. Que cela soit l'Hôtel de ville, le château Ducal, le palais de l'évêché, ou la cathédrale, chacun à son image rend compte de ce passé mémorable.

À Bagnols-sur-Cèze, la structure scolaire est plus récente. C'est l'augmentation de la population qui va transformer cet espace dans les années 1960 et 1970. Elle engendre la construction de logements et d'établissements scolaires. Ici, lorsque les jeunes parlent d'un lieu spécifique, ils le situent toujours par rapport aux divers établissements scolaires. L'école fait partie de l'environnement quotidien et favorise la visibilité spatiale. Ensuite, l'implantation de Marcoule permet de développer une zone d'attraction de la main d'œuvre. Aujourd'hui, lorsque l'on demande aux jeunes le métier de leur père, la réponse est très souvent : « Il travaille à Marcoule. » Si on leur pose la question de savoir ce qu'ils veulent faire plus tard, la réponse fait écho : « C'est travailler à Marcoule. » La fonction, le métier, la profession importent peu. Le site a la primeur. Enfin, dans cette commune, c'est l'image de la modernité qui s'impose. Dans les années 1970, le nombre de Bagnolais a été multiplié par trois. Cette modification de la population va entraîner la construction de quartiers nouveaux. L'image de cette cité devient idéale et son nouveau visage lui permet d'obtenir le prix de l'urbanisme en 1959. Le problème est que depuis quelques années la stimulation a fait place à l'interrogation. Une des « cités », comme celle des « Escanaux », présentée comme fleuron de l'urbanité, abrite des populations plus en difficulté que dans les années 1970.

4.4 Contexte et ré-appropriation

Ces petites villes semblent bricoler leur histoire, leur mémoire et construisent leurs propres scènes. Elles ont élaboré un esprit des lieux particulier, une temporalité opposée, une conscience commune différente. Elles ont construit des dynamiques propres. La première est devenue incarnation du passé et de l'histoire. L'emblème est le duché et l'étendard de la famille ducal. L'école apparaît aristocratique. Le loisir et l'éphémère sont des éléments importants. Ils sont exacerbés par le tourisme. Enfin, l'espace public ne subsiste guère. Il est plutôt espace de consommation et espace de rêverie. La seconde s'est voulue l'incarnation du futur et du progrès. L'inscription sur le chapiteau de La Poste, « Bagnols-sur-Cèze : ville atomique », révèle cet idéal de la modernité. L'idée de progrès y était fortement présente.

On peut faire encore un parallèle entre ces images et les attitudes juvéniles. L'école, le travail et l'idée publique sont, dans une ville, mis en avant, alors que dans l'autre les jeunes les mettent plutôt à distance. Si les images, les histoires, les ambiances, montrent que les diverses cultures locales sont bien prégnantes, on peut se demander quels sont les vecteurs de ces images. À Uzès, elles sont véhiculées par l'élite intellectuelle, les retraités, les artistes, les bourgeois locaux. Ce sont les « lettrés ». L'idéal du passé est valorisé et projette les individus vers autrefois.

L'enjeu de ces groupes semble lié au sentiment d'appartenance à cette entité territoriale qu'est la commune. Il est communautaire. Certains jeunes font partie de ce microcosme, les autres en sont exclus. Si nous avons dans cette ville la représentation d'une communauté fermée, à Bagnols-sur-Cèze c'est plutôt l'image de réseau qu'il faudrait privilégier. Ce sont les techniciens, les industriels, les « Marcouliens » (comme les appellent les habitants), les professionnels qui diffusent les images : « les professionnels ». Ici, il faut connaître (ou arriver à connaître) quelqu'un qui travaille à Marcoule pour accéder à une forme d'autonomie statutaire (pour trouver un stage ou un emploi). L'enjeu se définit par l'idéal du progrès et de l'avenir.

5 L'expérience juvénile n'est pas la même quel que soit le contexte

Une certaine homologie se dégage entre les dynamiques de chaque commune et les attitudes juvéniles. Or, si le contexte local est si prégnant, la signification des conduites est-elle la même dans les deux villes ? L'hypothèse émise est que le sens des divers types de projets varie en fonction des consciences collectives et de la place que les jeunes pensent avoir au sein de celles-ci.

5.1 Une projection vers autrefois

À Uzès, les établissements scolaires peuvent être qualifiés de « nobles », et il n'y a pas de place pour tous. Les jeunes qui ont le plus de ressources (professions des parents, ancienneté d'installation) semblent rester sur place. Cela favorise la participation. Ceux (soit la moitié de notre échantillon) qui ne sont pas affectés dans une filière de la ville doivent partir vers des communes voisines. Celles-ci ne sont qu'à environ 30 kilomètres, mais n'expriment-elles pas certaines formes d'exil, scolaire et administratif, symbolique et culturel ? La mise à l'écart, la sélectivité favoriseraient ce repli. Seuls ici les héritiers peuvent rester sur place, qu'ils fassent partie d'une lignée de lettrés ou d'artistes.

Le problème de l'insertion, dans cette ville, est problématique. Le tourisme y est saisonnier. L'activité est ponctuelle. De plus, le rapport à l'oisiveté est prégnant. Uzès est centré sur le festif, sur les vacances, le multiple, la visite. Les identités sont multiples et multipliées par les migrations externes. Les jeunes sont aux prises avec deux éléments contradictoires : la difficile pénétration dans le monde du travail et la valorisation de l'oisiveté. Une tension apparaît ici entre les deux pôles que sont travail et loisir, production et dépense. Comment ne pas comprendre cette mise à distance de la sphère du travail pour ceux qui ne peuvent gérer cette tension. Comment ne pas apprécier l'intense dissonance dans laquelle ils se trouvent lorsqu'ils n'ont pas les ressources nécessaires.

Enfin, la ville peut être définie comme étant à la fois ouverture et fermeture. S'il est facile ici de venir au marché, il paraît plus compliqué d'intégrer, pour certains jeunes, les diverses structures associatives locales. La culture locale est ici bien fermée, verrouillée. De plus, le pouvoir local paraît intemporel, symbolisé par ses hauts lieux. L'autorité symbolique du duché domine la cité. Un système de tension apparaît entre ce désir d'accession à la sphère publique, et cette impossibilité d'être accepté. La mémoire des lieux, la difficile pénétration dans la sphère publique (privée par l'histoire) n'amènerait-elle pas certains de ces jeunes vers le retrait ? Tous ne peuvent intégrer les activités locales, tous ne peuvent appartenir à la mémoire.

5.2 Projet et anti-projet à Uzès

L'idéal du passé projette les individus vers autrefois. Cette mémoire commune structure la ville. Le motif de la participation et du « projet » renvoie à ce désir de rester attaché à cette identité locale. Ce qui se joue dans cet enjeu communautaire est bien ce que nous avons repéré avec la variable « temps d'installation ». En effet, le degré de participation devenait très important à partir de 10 ans d'installation. Les racines locales sont ici bien prégnantes. Le projet s'inscrit dans cet enjeu communautaire. Il suscite une défense d'un certain passé, d'une communauté familiale et locale. Cette dimension communautaire inspire, pour certains, la sécurité et la défense. C'est un enjeu qui permet, pour d'autres, d'espérer l'accession à une forme d'intégration communautaire. C'est ce que nous avons vu au sujet des jeunes de nationalité étrangère. On comprend mieux l'importance de la valorisation qu'ils apportent à la structure scolaire et donc bien au-delà au local. L'action de partir, quand elle est choisie, permet aussi de promouvoir la communauté à l'extérieur.

Dans le cas des jeunes en « anti-projet », le sentiment d'exclusion de cette communauté est bien ressenti par l'individu. Ce sentiment renvoie à la ségrégation. L'individu est mis en marge. Pour être intégré, il doit faire ses preuves, il doit attendre. De plus, partir lorsque ce n'est pas choisi devient un exil. Partir renvoie à ce sentiment d'être exclu de la communauté, exclu de la référence au passé. Partir, c'est l'interdiction de pouvoir vivre l'ambiance locale, les multiples facettes des festivités. Toutefois, les jeunes en retrait tentent de résister à cette pression communautaire. L'important est de lutter contre celle-ci qui de toute manière les place au ban. Cela se réalise, le plus souvent, par des formes de privatisation de l'espace. Ces jeunes reconstruisent un quasi-monde acceptable, ici et maintenant. Nombreux sont ceux qui admettent faire des tags ou disent se regrouper dans le lieu-dit « la vallée de l'Eure ». Cet espace devient une sorte d'interface à la communauté locale. Ces jeunes mettent à distance la pression communautaire, tout en reconstruisant une communauté bien à eux.

Nous avons donc ici une opposition entre ceux qui ont des ressources et ceux qui en ont moins. Mais ceci n'explique pas le sens des divers niveaux de projet. Les jeunes semblent se ré-approprier l'enjeu « communautaire » valorisé par leurs aînés. Les deux types de projet extrêmes deviennent alors des positionnements liés à cet enjeu.

5.3 Un projet industriel

À Bagnols-sur-Cèze, l'école fait partie intégrante de la cité, à l'image de « La Cité Technique ». L'exil vers l'extérieur est moins fréquent. Il est choisi (nous n'avons ici que 4 % de notre sous-population qui fait ses études ou qui travaille à l'extérieur). L'école fait partie de l'environnement quotidien. Toutefois, il est inutile de se voiler la face, car les relégations in situ existent bien. Ainsi, les ressources des jeunes, comme précédemment, sont des facteurs importants dans la structuration des divers niveaux de projets. C'est là une dimension classique. Or, les écarts semblent bien moins importants que dans l'autre ville. Le système de tension entre offre et demande paraît moins fort qu'à Uzès.

L'image du travail industriel structure l'identité locale. Le travail est ici une valeur centrale, poussée par l'idéal technologique récent. Toutefois, ce bassin d'emploi est aujourd'hui confronté à des problèmes structurels. En effet, le taux de chômage a augmenté. La situation sociale devient problématique en comparaison avec la période de 1975 à 1982. Le développement de la commune est moins tiré par la création industrielle locale. Une tension importante s'installe dans l'attente d'un emploi. Les diverses ressources sont importantes, mais elles n'expliquent pas l'ensemble des niveaux de projets. C'est surtout l'intégration dans le réseau de la centrale de Marcoule qui est prépondérant.

Depuis l'installation de ce site, la ville a changé physiquement et dans ses mentalités. Or, cette cité est toujours à la recherche de cet âge d'or. Une tension se développe entre ceux qui tentent de constituer des associations (notamment les associations de quartier de la cité des « Escanaux ») et celles qui existent déjà et qui ont pignon sur rue. Mais ce que l'on peut dire, c'est que Marcoule symbolise le pouvoir public. C'est indirectement l'autorité de l'État. C'est l'image paternaliste qui finance bon nombre d'associations et d'activités par le biais d'aides diverses.

5.4 Projet et anti-projet à Bagnols-sur-Cèze

On peut comprendre l'importance accordée au « projet » individuel. À l'instar d'Uzès, l'autonomie individuelle, le projet personnel, la participation sont des éléments centraux. La projection vers l'avenir est bien l'élément moteur de la participation. L'orientation du projet n'est plus ici d'aspect communautaire, mais participe à cet esprit individuel. L'essence du projet devient mobilité et accession au réseau. Enjeu qui permet à certains d'accéder directement à cet idéal. Enjeu qui favorise l'espérance de l'ascension. Partir peut devenir une activité liée à cette

mobilité, mais rester avec l'assentiment local permet d'intégrer les réseaux locaux. À l'opposé, être exclu de cette classe, devient exclusion de la référence à l'avenir. Le devenir dans ce cas devient flou, douteux, imprécis. Cela pose immédiatement le problème de l'accès au site de Marcoule. Pour y accéder, la nationalité française est indispensable. Ainsi, on peut expliquer le fort retrait, que nous avons relevé, chez les jeunes de nationalité étrangère. L'idéal progressiste n'est ici pas pour eux.

L'individu en « anti-projet » apparaît exclu de cet idéal progressiste. Les individus qui sont bloqués sont nécessairement contraints de rester sur place. Le sentiment qu'ils ont est d'être en marge des réseaux qui peuvent exister. Toutefois, la liberté immédiate est valorisée afin de sortir de cette pression locale. Comme pour Uzès, les jeunes en anti-projet vont tenter de se reconstruire en se défendant. Mais si les jeunes tentaient là-ba d'agir sur le territoire, ici on a plus affaire à une activité de dépassement des pressions. C'est dans ce cas que l'on retrouve le plus de jeunes qui restent seuls à regarder la télévision et qui affirment se réaliser eux-mêmes. Partir se fait ici par d'autres voies, par d'autres portes.

L'opposition est encore sensible entre ceux qui ont des ressources et ceux qui en ont moins. Ceci n'explique pas, toutefois, le sens des divers niveaux de projet. L'activité n'est plus ici orientée vers un enjeu communautaire mais vers l'accès au « réseau ». Le motif de la participation ou du retrait renvoie à ce désir de rester attaché ou détaché de cette dynamique locale, mise en place par les plus âgés.

5.5 Types de projets et archétypes des groupes locaux

Au regard des deux exemples, nous avons des entités qui se construisent autour de deux enjeux : celui de la communauté, celui du réseau. Les jeunes paraissent intégrer ces diverses dimensions locales et se les ré-approprier. La signification des projets est alors relative au contexte. Ce dernier deviendrait intermédiaire entre l'acteur et ses propres attitudes. En cela, s'il y a des différences dans les conduites mais aussi entre les diverses communes, nous devrions retrouver ces distinctions dans la représentation que chacun se fait de sa ville. Pour valider plus complètement ce lien entre le contexte local et les conduites juvéniles, nous avons fait appel aux « cartes mentales ». C'est porter ici une attention particulière aux langages spatiaux (Ostrowetsky, 1996). L'intérêt est de dégager la subjectivité collective et les archétypes inconscients des groupes. La synthèse spatiale permettrait de définir des territoires spécifiques des groupes et pourrait mettre en évidence des systèmes spatiaux des acteurs. L'hypothèse théorique sur laquelle nous partons est la suivante : la manière de représenter la ville est liée à la façon dont les jeunes perçoivent les diverses formes sociales dominantes et la place qu'ils pensent avoir à l'intérieur de celles-ci. Dans l'affirmative il devrait y avoir une variation entre les niveaux de projets mais aussi entre les communes.

Pour vérifier cette hypothèse, il a été proposé aux jeunes, à la fin du questionnaire, de dessiner leur ville. Ils devaient aussi préciser quels étaient les endroits

les plus significatifs pour eux. A Uzès 203 jeunes ont élaboré un plan (soit 61,8 % de la population). A Bagnols-sur-Cèze 245 en ont réalisé un (soit 60,49 % de la population). À partir des 200 premiers questionnaires passés, nous avons circonscrit quatre types possibles de plans. Ces quatre types ont permis de dégager quatre modalités de représentation pour l'ensemble des questionnaires. Certaines configurations proposées par Peron ont été utilisées (Peron, 1994), d'autres ont été développées. C'est le cœur de la ville qui a été transformé en ville « circulaire ». La ville a la forme d'un cercle. C'est la ville « circulation » dont Peron proposait la même terminologie. La ville est représentée comme un ensemble d'artères et de voies de circulation. Les deux configurations ajoutées sont la ville « éclatée » et la ville « réduite ». La première est un ensemble d'indications dispersées sans liaison, la seconde se résume à un bâtiment ou un lieu particulier.

L'analyse de contenu des plans montre, tout d'abord, que les endroits importants ne sont pas les mêmes dans chacune des deux villes. Dans la commune d'Uzès, les jeunes sur-représentent les vallées et les parcs, mais aussi les places et les monuments. Ces diverses annotations font référence à l'histoire et à la mémoire des lieux. À Bagnols-sur-Cèze, par contre, les établissements scolaires sont les plus souvent représentés. Les différences dans les représentations locales sont bien nettes pour chacune des communes. Les jeunes des deux villes n'ont pas les mêmes appréciations et les mêmes perceptions de leurs espaces quotidiens.

L'étude des formes de plans, par commune et par niveau de projets, amène d'autres éléments « toutes choses égales par ailleurs ». Dans le cas d'Uzès, les jeunes en « projet » représentent plus souvent leur ville de manière « circulaire ». L'enjeu communautaire clos semble bien net et leur sentiment d'appartenance est avéré. Ils s'inscrivent dans cette défense de la famille, de la lignée et des racines. La communauté est ici une entité cohérente et fermée qui les accueille. Pour ceux qui sont en « anti-projet » la forme des plans est plus souvent de type « éclatée ». Ainsi, pour ces jeunes en retrait, la communauté territoriale n'est pas cohérente car elle exclue. Leur identité va alors être dominée par la diffusion. Dans le cas de Bagnols-sur-Cèze, les jeunes en « projet » dessinent plutôt leur ville en forme de « circulation ». Cette représentation induit sans nul doute l'idée de réseaux, d'entrecroisement, d'entrelacs. Elle suppose le déplacement, mais aussi la possible mobilité géographique et sociale. À l'opposé, les jeunes en « anti-projet » perçoivent leur ville de manière « réduite ». Il apparaît que l'absence d'appartenance à un réseau entraîne un certain isolement, un repli sur soi, une disparition de liens.

Les grandes tendances semblent corroborer notre hypothèse d'un lien entre la perception de la ville, la place dans la cité, et les projets des jeunes. Il existe un lien entre la perception, l'appartenance au local et les attitudes de ces jeunes. Les jeunes adoptent des images spatiales qui s'imposent à eux (Halbwachs, 1938), et se ré-approprient les éléments du local. Ils les réinjectent dans leur système de représentations et au-delà dans leurs types de conduite (tableau 6).

Tableau 6 : Sens projets et images spatiales par commune

	Uzès	Bagnols
PROJET	Intégration communautaire Idéal du passé Projection vers autrefois Valorisation du groupe	Intégration au réseau Idéal du futur Projection vers l'avenir Valorisation des réseaux
	Ville circulaire	Ville circulation
ANTI-PROJET	Exclu de la communauté Exclu de l'idéal Défense contre le groupe Privatisation de l'espace	Exclu des réseaux Exclu de l'idéal Défense contre les réseaux Réalisation de soi
	Ville éclatée	Ville réduite

6 Conclusion

Pour conclure, je dirais que c'est à partir du terme de projet en tant qu'organisateur de l'expérience juvénile et comme fil conducteur que j'ai tenté d'appréhender les jeunes. Plus ils sont « en projet » et plus les jeunes semblent maîtriser leur parcours. Plus ils sont « en anti-projet » et plus les individus semblent osciller à la recherche d'une certaine cohérence. Dans les deux cas pourtant, leurs actions paraissent bien en lien avec le contexte local. Ainsi, celui-ci semble être une dimension importante qui fait varier le sens des diverses expériences. Il devient en cela intermédiaire entre l'acteur et son projet. Si la quantité des offres joue sur la dynamique des projets, il ne faut surtout pas oublier la qualité des images, voire des imaginaires locaux, et la ré-appropriation qu'en font les acteurs.

L'intérêt de cet exposé était aussi de montrer que la jeunesse n'est pas si uniforme qu'on peut le penser. Loin de cette image de la jeunesse rebelle, considérée comme déviante ou dangereuse, ou de celle qui ambitionne son avenir dans de grands lycées, il existe bien d'autres façons de vivre la jeunesse. C'est le cas notamment de cette jeunesse qui vit dans les petites villes, et qui est si souvent oubliée. En outre, ce qui est le point d'ancrage de ce texte est bien le fait que ce n'est pas la même chose d'être jeune dans un espace ou dans un autre. Chacun vit un espace particulier qu'il fait sien.

Enfin, si l'idée était de ne pas considérer la jeunesse comme une entité homogène, et qu'à tous les niveaux, l'individu construit son expérience, cette description des faits ne pose-t-elle pas surtout le problème de la place que les jeunes ont au sein de chaque cité ?

7 Références bibliographiques

- Amphoux, Pascal ; Michel Bassand, Giairo Dagini, André Ducret, Dominique Joye, Yves Pedrazzini et Nicole Valiquer (1988), *Mémoire collective et urbanisation*, Lausanne : IREC.
- Guindani Silvio et Michel Bassand (1986), *Maldéveloppement régional et identité*, Berne : Lang.
- Berger, Corinne ; Nathalie Fosse et Jean-Luc Roques (1993), *La santé et les jeunes dans le Gard Rhodanien*, Rapport pour la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale, Bagnols-sur-Cèze.
- Berger, Corinne et Jean-Luc Roques (1994), *L'information et la participation du public en milieu rural*, Rapport pour PEAL, Lussan.
- Boutinet, Jean-Pierre (1992), *Anthropologie du projet*, Paris : PUF.
- Dubar, Claude (2000), Quelles problématiques de la socialisation dans les recherches sur les jeunes, in : Bajoit, Guy (dir.), *Jeunesse et société*, Bruxelles : De Boeck, 43–47.
- Dubet, François (1992), L'école et les projets, in Boutinet, Jean-Pierre (dir.), *Le projet*, Paris : L'Harmattan, 81–89.
- Duru-Bellat, Marie et Agnès Van Zanten (1992), *Sociologie de l'école*, Paris : Armand Colin.
- Galland, Olivier (1991), *Sociologie de la jeunesse*, Paris : Armand Colin.
- Géminel, Philippe (1988), Les jeunes en stage 16-18 ans, *Revue française de sociologie*, 24 (2), 143–170.
- Guichard, Jean (1993), *L'école et les représentations d'avenir des adolescents*, Paris : PUF.
- Guichard, Jean (1995), Psychologie du projet d'avenir et normativité, in : ADAPT / SNES, *Les projets des jeunes*, 9–39.
- Halbwachs., Maurice (1938), *La morphologie sociale*, Paris : Armand Colin.
- Halbwachs., Maurice (1997), *La mémoire collective*, Paris : Albin Michel.
- Karpik, Lucien (1965), *Trois concepts sociologiques : le projet de référence, le statut social et le bilan individuel*, Archives européennes de sociologie, 6, 191–222.
- Kayser, Bernard (1990), *La Renaissance Rurale*, Paris : Armand Colin.
- Laborie Jean-Paul et Jean Renard (dir.) (1997), *Bourgs et petites villes*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Ledrut Raymond (1973), *Sociologie urbaine*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Ostrowetsky, Sylvia (1996), *Sociologues en ville*, Paris : L'Harmattan.
- Peron, Françoise (1994), Brest, ville universitaire : Pratiques et représentations du campus de l'agglomération brestoise et de la région par les étudiants brestoises, in : Sechet, Raymonde (dir) *Université droit de cité*, Rennes, PUR.
- Roncayolo, Marcel (1997), *La ville et ses territoires*, Paris : Gallimard.
- Roques, Jean-Luc (1989), *La formation du projet chez des élèves de LP*, Université de Bordeaux II.
- Roques, Jean-Luc (2002), *L'être en projet de jeunes dans une configuration locale*, Université Montpellier III.
- Roques, Jean-Luc (2003a), Modes d'expression de jeunes de petites villes, *Sociétés*, 81 (3), 105–115.
- Roques, Jean-Luc (2003b), L'effet du local sur les projets de jeunes, *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 32 (1), 3–30.
- Roques, Jean-Luc (2004), *La petite ville et ses jeunes*, Paris : L'Harmattan.